

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

Un fonds Portefeuille visant à assurer un équilibre entre la production de revenu et la croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous souhaitez investir dans des entreprises américaines.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque modéré.

COTE DE RISQUE



FUNDGRADE A⁺
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds

Équilibrés mondiaux neutres

Date de création

24 octobre 2022

Ratio des frais de gestion (RFG)*

-

Gestion du fonds

Groupe de solutions de portefeuille

Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 juin 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions américaines	27,6
Obligations Étrangères	21,2
Actions canadiennes	19,2
Obligations Domestiques	18,7
Actions internationales	13,2
Espèces et équivalents	0,1



Répartition géographique (%)

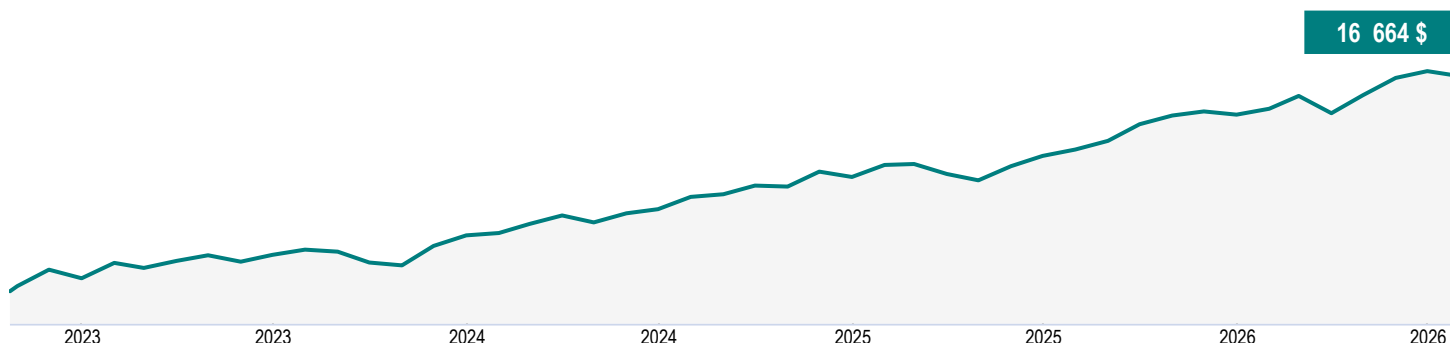
États-Unis	42,7
Canada	38,0
Multi-National	18,2
Autre	1,1



Répartition sectorielle (%)

Fonds négociables en bourse	60,0
Revenu fixe	39,9
Espèces et quasi-espèces	0,1

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 juin 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
Canada Vie FNB indiciel actions US à grande cap	27,6	Écart-type	7,20 %
FNB indiciel d'actions canadiennes Canada Vie	19,2	Rendement du dividende	-
Fds FNB indic oblig total américaines Canada Vie	15,0	Rendement à l'échéance	-
Canada Vie FNB indiciel d'actions internationales	10,2	Durée (années)	-
FNB indi obli tot Dev hors Améri Nord Canada Vie	4,0	Coupon	-
FNB indiciel d'actions ME Canada Vie	3,0	Cote de crédit moyenne	-
FNB indiciel d'obligations ME Canada Vie	1,0	Capitalisation boursière moyenne (millions)	-
Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030	0,7		
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031	0,5		
Province de l'Ontario 4,60 % 02-jun-2039	0,4		
Répartition totale des principaux titres	81,6		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-0,93	3,66	7,71	15,80	13,86	-	-	14,52

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
14,26	15,42	12,78	-	-	-	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
--------------------	-------------------------------------	----------------	--------------------------------	-----------------	-------------------------------------	------------------------------	------------------------------

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Actifs nets (millions de \$)
211,2 \$

Cours
16,66 \$

Nombre de titres
980

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE1371

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Groupe de solutions de portefeuille.

Commentaires sur les marchés

Les marchés des capitaux mondiaux ont passé le deuxième trimestre à regarder au-delà de l'incertitude géopolitique et à se recentrer sur les bénéfices des sociétés. Au début du trimestre, le conflit au Moyen-Orient a soulevé des préoccupations à l'égard de l'offre mondiale d'énergie et des nouvelles pressions inflationnistes. À mesure que les tensions se sont apaisées et que le risque d'une perturbation prolongée du transport maritime par le détroit d'Ormuz a diminué, la confiance des investisseurs s'est améliorée. Les marchés ont rapidement conclu qu'il était peu probable que le choc géopolitique fasse dérailler le cycle des bénéfices à l'échelle mondiale. L'attention s'est de nouveau tournée vers la résilience des bénéfices des sociétés, la poursuite des investissements dans l'intelligence artificielle et une économie mondiale qui, même si elle a ralenti, a continué de croître. Tous les rendements sont des rendements totaux en dollars canadiens.

Les actions mondiales ont inscrit de solides rendements. L'indice MSCI Monde a progressé de 15,6 %, surpassant nettement l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui a inscrit un rendement de 2,0 %. L'amélioration de la confiance des investisseurs et des perspectives de bénéfices a soutenu les marchés boursiers, car les craintes d'un choc énergétique prolongé se sont estompées. Les investissements continus dans les infrastructures d'intelligence artificielle sont demeurés un puissant moteur de rendement et ont soutenu les sociétés dans l'écosystème des semiconducteurs, des logiciels et des centres de données.

Le rendement régional a reflété des expositions sectorielles et des paramètres économiques fondamentaux différents. Les actions américaines ont dominé les marchés développés grâce à la résilience de la croissance des bénéfices et à la vigueur soutenue des secteurs des technologies et des produits industriels. Les marchés émergents ont été les plus performants, inscrivant un rendement de 26,1 %. Taiwan et la Corée du Sud ont profité de la demande soutenue pour les semiconducteurs et le matériel technologique de pointe liés à l'intelligence artificielle. Les actions canadiennes ont progressé de 7,0 %, soutenues par les solides progrès des secteurs de la finance et des produits industriels, même si la faiblesse des secteurs de l'énergie et des matériaux a limité le rendement du marché dans son ensemble.

Les titres à revenu fixe ont inscrit des rendements positifs, mais plus modestes. La baisse des prix du pétrole a apaisé les craintes d'un choc inflationniste soutenu, mais la résilience des données économiques a tempéré les attentes de réductions importantes des taux d'intérêt. Les obligations de sociétés ont surpassé les obligations d'État, car les écarts de taux se sont resserrés et la confiance des investisseurs s'est améliorée.

Le deuxième trimestre a renforcé une importante leçon pour les investisseurs. Les marchés des capitaux peuvent se remettre rapidement des chocs géopolitiques lorsque les composantes à long terme des bénéfices demeurent intactes. Cela ne signifie cependant pas que les problèmes sous-jacents ont disparu. L'incertitude commerciale, les évaluations élevées des actions et la nécessité de maintenir la croissance des bénéfices demeurent des facteurs importants. Même si les risques immédiats ont diminué, cette distinction devrait demeurer importante au deuxième semestre de l'année.

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

Rendement

La pondération du FNB indiciel d'actions américaines et du FNB indiciel d'actions de marchés émergents a contribué au rendement, tandis que la pondération et la sélection des titres dans le FNB indiciel d'actions internationales ont nui au rendement. La pondération du FNB d'obligations américaines totales a également nui au rendement.

Les fonds sous-jacents sont tous des fonds à gestion passive, qui reproduisent leurs indices locaux respectifs.

Activité du portefeuille

Aucun titre n'a été ajouté, augmenté, retiré ou réduit au cours du trimestre.

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

Perspectives

Le troisième trimestre de 2026 s'amorce après une transition rapide des marchés, qui sont sortis du mode « crise » pour passer au mode « soulagement », le risque d'un grave choc énergétique immédiat ayant diminué à la suite d'un accord fragile entre les États-Unis et l'Iran et d'une diminution des inquiétudes entourant une perturbation prolongée du trafic dans le détroit d'Ormuz. Ce soulagement est justifié, mais il ne doit pas mener à la complaisance. Les systèmes énergétiques nécessitent du temps pour se normaliser, alors que le repositionnement des pétroliers, les marchés de l'assurance, les stocks, les capacités de production et l'approvisionnement en gaz naturel du Qatar continuent d'absorber les répercussions du choc. La baisse des prix du pétrole devrait aider à faire reculer l'inflation globale et à alléger une partie de la pression exercée sur les banques centrales, mais ses effets sur l'inflation pourraient se manifester avec un décalage dans certains secteurs comme les tarifs aériens, l'électricité, les aliments et les engrais. Par conséquent, les banques centrales demeurent prudentes. La Banque du Canada est vraisemblablement contrainte de maintenir son taux directeur en raison de la faiblesse de la croissance, mais aussi de la persistance des pressions liées aux salaires et à la productivité, tandis que l'économie américaine n'a pas encore fourni d'arguments suffisamment convaincants pour justifier des baisses de taux par la Réserve fédérale américaine.

Dans ce contexte macroéconomique, les bénéfices demeurent la principale source de validation des marchés, et l'intelligence artificielle (IA) continue de dominer les thèmes d'investissement. Le déploiement de l'IA est bien réel et soutient les dépenses en immobilisations, les semi-conducteurs, les centres de données, les infrastructures énergétiques, le matériel informatique, les logiciels et certains segments du commerce mondial, particulièrement en Asie. Toutefois, la qualité des bénéfices déclarés mérite un examen plus approfondi. Une partie de la vigueur récente des bénéfices pourrait refléter des gains non réalisés évalués à la valeur de marché sur des participations en actions liées à l'IA plutôt que des bénéfices d'exploitation récurrents, ce qui crée un risque de boucle de rétroaction entre les valorisations des sociétés ouvertes, les valorisations des sociétés fermées et les bénéfices déclarés. Nous conservons une perspective constructive, mais plus sélective, en privilégiant les actions américaines tout en évitant une concentration excessive dans les chefs de file les plus étroitement associés à l'IA, en maintenant une sous-pondération des actions canadiennes et des actions internationales de pays développés, et en conservant une exposition sélective aux marchés émergents liés à la chaîne d'approvisionnement de l'IA.

La duration des titres à revenu fixe demeure un outil utile de stabilisation. Le crédit exige de la prudence, et les placements alternatifs continuent de jouer un rôle important en matière de diversification, de liquidité et de flexibilité, alors que les marchés évaluent si la vigueur de l'IA, le recul de l'inflation et l'amélioration de la conjoncture énergétique peuvent justifier les attentes déjà élevées.

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou

CAN Portefeuille FNB indiciel équilibré 100/100 - (PS2)

31 juillet 2026

égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

